

Organisateur de l'activité

- **Nom**
NOBLOT
- **Prénom**
CHARLOTTE
- **Adresse**
Pertuis de la marine - 59140 Dunkerque
- **Raison sociale**
Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale

Informations pratiques

- **Intitulé de l'activité**
Les jeux maritimes de la coopération transfrontalière
- **Description de l'activité**
Le Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale a souhaité organiser un temps d'échange et de discussion avec les acteurs du territoire de la Côte d'Opale concernant les enjeux maritimes de la coopération transfrontalière, dans le cadre de la préparation de la Politique de cohésion post 2020.
- **Date et heure**
20 septembre 2018 - 14H
- **Lieu**
Communauté urbaine de Dunkerque
- **Nombre de participants**
20

- **Catégories de publics présents**
Collectivités locales, Agence de l'eau, Agences d'urbanisme, pôles de compétitivité de la Côte d'Opale
- **Nom des intervenants ou des grands témoins s'étant exprimés**
Animation et interventions réalisées par les deux animatrices territoriales du Programme Interreg 2 Mers : Julie DELBARRE et Charlotte NOBLOT

Synthèse de l'activité

- **Thèmes évoqués**
 - Retours d'expérience des porteurs de projets transfrontaliers sur la période 2014-2020 : de nombreux obstacles encore présents
 - Les attentes des acteurs de la Côte d'Opale pour le post 2020 : un retour aux fondamentaux avec des stratégies plus proches du citoyens et des territoires
 - Actualité du Brexit et inquiétudes pour le post Brexit sur le territoire de la Côte d'Opale
- **Questions / attentes / problèmes soulevés**
 - Difficultés rencontrées dans le montage des projets (problèmes linguistiques et techniques)
 - Problématique du décalage entre les stratégies des programmes transfrontaliers et les attentes et besoins des territoires
 - Interrogations liées aux possibilités de maintenir la coopération territoriale avec le Royaume-Uni après le Brexit
 - Beaucoup d'interrogations concernant le futur de la coopération maritime
- **Pistes de proposition formulées**
 - Un travail plus collaboratif et participatif avec les élus locaux pour la préparation du post 2020 afin d'assurer une bonne connexion entre les futurs programmes et les besoins des territoires
 - La mise en place d'une stratégie régionale forte pour permettre un portage politique et institutionnel des programmes européens
 - Éviter la multiplication des programmes transfrontaliers sur une même zone territoriale (problème de concurrence entre les programmes)
 - Une simplification administrative pour les petites structures (suivi financier et administratif trop contraignant)

Facultatif

- **Commentaires sur le déroulé de la Consultation**
/

